



*Syndicat des  
Professionnelles et Professionnels  
de l'Éducation de l'Estrie*  
CHANGER LE MONDE UN ÉLÈVE À LA FOIS

## Objet : Service d'estimation de la retraite

Mise à jour: octobre 2023

En collaboration avec le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), nous offrons **aux membres qui sont à 5 ans et moins de leur retraite**, la possibilité d'avoir une rencontre personnalisée pour l'estimation de leur revenu de retraite du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

Pour faire estimer votre revenu de retraite et analyser s'il y a des rachats de services possibles, le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de l'Estrie (SPPEE) défraiera, pour les personnes admissibles, la facture de 120 \$ pour la rencontre d'environ une heure trente. Notez que cette opportunité que le syndicat ce montant vous est offert 1 seule fois.

Cette rencontre aura lieu au bureau du Syndicat des enseignants de l'Estrie (SEE) situé au 2610, rue Galt Ouest à Sherbrooke.

Afin de planifier le rendez-vous avec la personne ressource du SEE, **vous devrez préalablement avoir obtenu les documents suivants et suivre la procédure indiquée par la suite :**

▪ **Document 1: Pour l'estimation de la retraite :**

Vous devrez contacter le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) au numéro 1 800 463-5533 et demander un état de participation ainsi qu'un relevé de participation à jour.

□ **Document 2: Pour l'analyse du rachat possible et le montant de la rente du Québec**

Vous devrez contacter le Régime des rentes du Québec (RRQ) au 1 800 463-5185 et demander :

1. Un relevé de participation à jour.
2. Un historique des employeurs avec les montants cotisés à la RRQ.

**Procédure à suivre pour planifier la rencontre si vous êtes admissibles et intéressés :**

1. Faire les démarches pour obtenir les documents nécessaires auprès du Régime des rentes du Québec (RRQ).
2. Écrire par courriel au Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de l'Estrie ([sppee@lacsq.org](mailto:sppee@lacsq.org)) pour obtenir une autorisation. Nous vous répondrons également par courriel, en mettant la personne ressource du SEE en copie conforme.
3. La ressource du SEE communiquera avec vous pour fixer le rendez-vous.
4. Après la rencontre, le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'Éducation de l'Estrie (SPPEE) se chargera de payer la facture.

Espérant que ce service saura vous être utile, veuillez agréer nos salutations distinguées.

**Luc Lebeau, vice-président du SPPEE**  
**Responsable du dossier sur la retraite**